www.saintseverin.fr

Octobre 2013

Saint-Séverin

Sud Charente

Bulletin d'Informations Séverinois n° 20

Éditeur responsable : Alain RIVIERE, Maire
Rédaction : Stéphanie FAVRAIS, Josie MERZEAU, Alain RIVIÈRE
Mise en page : Stéphanie FAVRAIS
Impression : Graphi France , La Couronne
Tirage : 500 exemplaires
Crédits photos : Stéphanie FAVRAIS, Josie MERZEAU, Alain RIVIÈRE

SOMMAIRE

Chemin de Puygiraud

le clocher dans la brume

la Mairie de Saint-Séverin

EDITORIAL Page 3

ÉTAT CIVIL Page 4

LA VIE DE LA COMMUNE Pages 5 à 13
- Évolution de la CDC p. 5
- Les travaux divers p. 6 et 7
- L'aménagement du bourg p. 8
- Les brèves p. 9 à 11
- La salle des fêtes p. 12
- Le personnel p. 13

LE DOSSIER **Pages 14 à 17**
- **Le site internet**

LES ENFANTS Pages 18 et 19
- La crèche, RAM, LAEP p. 18
- Le centre de loisirs p. 19

L'ÉCOLE Pages 20 et 21

LES ASSOCIATIONS Pages 22 à 25

LES P'TITES INFOS Pages 26 et 27

Le mot du Maire

ÉDITORIAL

Nous sommes à six mois des élections municipales de Mars prochain. La fin du mandat que vous aviez confié à l'équipe municipale que j'ai eu le plaisir de conduire durant six années, se profile donc à l'horizon 2014.

Nous nous étions engagés à moderniser notre commune, la rendre accueillante, préserver les services à la population …, et ce sans accroître l'endettement de la commune et sans augmenter le taux des impôts directs dont la part communale demeure inchangée depuis 2008.

Même si l'heure n'est pas encore au bilan, je crois pouvoir dire que les objectifs que nous nous étions fixés sont en passe d'être atteints et que nos promesses de campagne seront tenues.

2013 une année charnière dans la gestion du personnel. Elle a été marquée par le départ à la retraite des « anciens » entraînant la réorganisation du service administratif (secrétariat et Relais de Services Publics), et l'embauche dans le cadre des mesures pour l'emploi mises en place par le Gouvernement, de trois « contrats d'avenir » encadrés par les deux titulaires du service technique. Ces jeunes sont pleins de bonne volonté mais ils ont tout à apprendre et j'ai dû mettre en place un important plan de formation. Cette situation exige de ma part une présence renforcée auprès des équipes …

Investissements 2013 : Le programme des travaux se déroule normalement,

La 3ème (et dernière) phase des travaux d'aménagement du bourg a commencé durant l'été et devrait se terminer au 1er trimestre 2014.

Avec le crépi extérieur des murs et l'habillage en marbre de l'ossuaire et du caveau communal, l'important programme de rénovation du cimetière qui s'est enchaîné sur deux ans, sera terminé pour la Toussaint.

La numérotation des maisons, la signalisation des rues et des hameaux, demandées par la poste et les services d'urgence, seront réalisées par le service technique durant l'hiver

Les subventions demandées pour la rénovation et l'isolation de la salle des fêtes ont été accordées et le plan de financement bouclé. L'Architecte travaille désormais pour répondre aux modifications demandées par les élus et finaliser le dossier d'appel d'offres pour une réalisation au 2ème trimestre 2014.

Intercommunalité : au 1er janvier 2009 nous avons rejoint la Communauté de communes d'Aubeterre, je suis très heureux de cette décision qui nous a permis de porter trois dossiers importants : la réfection et mise aux normes des écoles et de la cantine scolaire, la mise en route de la crèche, les travaux au centre de loisirs.

Au 1er janvier 2014, à la demande du Préfet, nous devons faire évoluer ces regroupements ce qui va nous amener à fusionner avec nos voisins de Chalais et de Montmoreau.

Je veux préciser que je soutiens sans réserve cette démarche qui permettra de conduire une politique de développement cohérente et réfléchie sur un bassin de vie plus important, avec une vision prospective qui devra dépasser les limites de nos clochers communaux !

Depuis des mois, atermoiements et rebondissements se multiplient. Je les déplore d'autant plus qu'ils bloquent l'avancement des travaux préparatoires.

Je reste optimiste et je veux croire qu'au-delà des problèmes d'égo ou d'ambition personnelle, certains élus sauront se conduire de manière responsable pour faire avancer ce regroupement et j'espère que la passion deviendra raison ?!.

Je terminerais mon éditorial sur cette note d'espoir d'un mariage heureux et réussi, et je vous propose de nous retrouver pour fêter cette union et célébrer l'année nouvelle, lors de l'ultime cérémonie des vœux de ce mandat, le vendredi 10 janvier 2014 à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Bien cordialement à tous

Alain Rivière

L'état civil

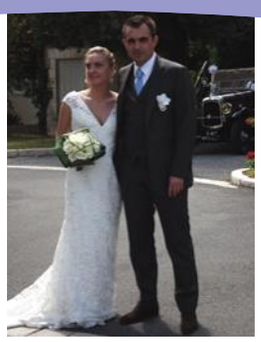

MARIAGES

Le 10 Août	Sébastien DESAGE et Natacha BOCQUIER
Le 17 Août	Éric LAROUSSERIE et Katia ROUYER
Le 28 Septembre	Alan GRONDIN et Élodie ROUSSAUD

BAPTÊME CIVIL

Le 17 Août	Wendy MARTIN 8 ans, Mathéo COIFFARD 5 ans et Lindsay COIFFARD 2 ans, domiciliés route d'Aubeterre

NAISSANCES

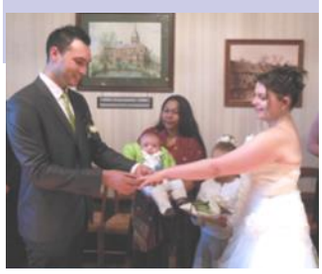

Le 3 Janvier	**Ethan** GUÉRINEAU né à Soyaux, fils de Hervé GUÉRINEAU et Valérie LAROUSSERIE
Le 21 Janvier	**Ismaël** JAYAT né à Montauban, fils de Malysiat JAYAT, domiciliés rue des Sources
Le 13 Février	**Nolan** et **Thiam** LOUSTALOT nés à Saint-Michel, fils de Dosina LOUSTALOT, domiciliés au Brunet
Le 11 Août	**Nino** GENDRON né à Périgueux, fils de Teddy GENDRON et Laura RIVIÈRE, domiciliés à l'Épine
Le 30 Août	**Zoé** BEAU-LECLERC née à Périgueux, fille de Diégo LECLERC et Pauline BEAU, domiciliés 22 impasse des Coquelicots

DÉCÈS

Le 25 Août 2012	Jacqueline GAY, 83 ans, domiciliée rue du Périgord
Le 7 Décembre 2012	Georgette EN, 94 ans, domiciliée Le Breuil
Le 27 Janvier 2013	Eric ANCELIN, 57 ans, domicilié rue des Volubilis
Le 13 Février 2013	John SMITH, 77 ans, domicilié La Pierrière
Le 19 Février 2013	Olga MOULIN, 90 ans, domiciliée Chez Merlet
Le 04 Mars 2013	Jacques FOUGÈRE, 75 ans, domicilié 1 lotissement les Patinets
Le 04 Mai 2013	Pierre REBAUDO, 65 ans, domicilié au Pyla sur Mer
Le 22 Mai 2013	Jeannine BRIS, 82 ans, domiciliée Chez Coutelier
Le 16 Juin 2013	Léa SOULARD, 88 ans, domiciliée Chez Charrier
Le 26 Juin 2013	Odette LIVONNEN, 82 ans, domiciliée route de Ribérac
Le 05 Juillet 2013	Jeannine DELUBRIAT, 85 ans, domiciliée La Carrefourche
Le 31 Août 2013	Annick BREHARD, 64 ans, domiciliée Chez Beaudet
Le 1er Septembre 2013	Paulette CERISIER, 88 ans, domiciliée Place de la Poste
Le 12 Septembre 2013	Claude ROCHE, 52 ans, domicilié à Saint-Paul-Lizonne

Le 4 Mai 2013
Décès de
Pierre REBAUDO

Ces études de médecine terminées, Pierre REBAUDO a d'abord assuré des remplacements sur la commune. En 1974, à la disparition du Docteur MARCOMBES, il est donc tout naturellement venu s'installer à Saint-Séverin avec sa famille.

Disponible le jour comme la nuit, agréable et respectueux, partageant volontiers humour et traits d'esprit, il est devenu le « médecin de famille » de toute une population tant en Charente et qu'en Dordogne. Pierre REBAUDO s'est investi dans la vie de la commune autant que sa profession le lui permettait. En 1989 et 1995, la population de Saint-Séverin lui a témoigné sa considération en l'élisant très largement au conseil municipal. Pour cet engagement, il mérite les remerciements et la reconnaissance des élus et des administrés.

Pendant 30 ans, il a partagé et soulagé nos maux. Aussi, la population ne l'a pas oublié, et la nouvelle de son décès a provoqué au sein de notre petite communauté qui l'a connu et forcément apprécié, une véritable émotion et beaucoup de tristesse.

Un cahier de condoléances a été déposé à la mairie pendant plusieurs mois, et nombreux sont ceux qui sont venus témoigner leur reconnaissance et exprimer à son épouse, à Frédéric, Philippe et Didier, ses enfants, leur amitié et leur attachement au médecin et à l'homme qu'il était.

Pierre REBAUDO s'est éteint le 04 mai 2013, emporté par un cancer à l'âge 65 ans. Notre amitié lui était acquise depuis longtemps, son souvenir demeurera ….

Sa famille a été très touchée par les témoignages reçus. Madame REBAUDO a tenté de remercier individuellement chaque famille. Par crainte d'oublis, elle renouvelle par l'intermédiaire du bulletin communal, ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui lui ont fait parvenir des messages d'amitié et de soutien dans cette triste circonstance.

L'évolution de la Communauté de Communes

■ PAYS D'AUBETERRE, PAYS DE CHALAIS ET MONTMORELIEN

Le casse-tête communautaire

Jean-Yves Ambaud, Michel Dubreuil, Jean-Michel Bolvin et Jean-Claude Maury. Ils étaient côte à côte lundi à Chalais. Mais ils ne regardent pas dans la même direction. Photo CL

Le 1er janvier 2014, la fusion des trois communautés de communes d'Aubeterre, Chalais et Montmoreau sera effective. Cette réforme répond à la loi du 16 décembre 2010 et aux arrêtés préfectoraux de décembre 2011 et décembre 2112 portant schéma départemental et fixant le périmètre de la nouvelle communauté. De nombreuses réunions de travail par commissions ont permis d'avancer pendant trois ans. Les compétences partagées ne posaient pas de problème. D'autres ont été discutées, âprement parfois, comme celle des affaires scolaires. Un accord a été trouvé. Des modifications de fiscalité ont été acceptées par la CDC de Chalais pour se mettre en conformité avec les deux autres. Fabien Portal, agent de développement chargé du projet de fusion a beaucoup travaillé et fait œuvre pédagogique. Mais depuis quelques temps, le ciel se couvre sur ce morceau de Sud-Charente. L'emplacement du siège de la nouvelle communauté qui s'appellera vraisemblablement « Tude et Dronne » pose problème. Entre Chalais et Montmoreau, le torchon brûle. Ce n'était pas l'entente cordiale au niveau des compétences « théâtre » et « maison médicale », mais l'emplacement du siège a radicalisé les choses au point de voir la CDC du Montmorélien déposer un recours au tribunal administratif contre l'arrêté de la préfète aujourd'hui partie sous d'autres cieux.

■ AUBETERRE

Les élus en faveur de la fusion des CDC

Contrairement aux élus de Montmoreau (lire ci-contre), c'est à l'unanimité que le conseil municipal d'Aubeterre a voté le projet de fusion entre les communautés de communes (CDC) de Chalais, Montmoreau et Aubeterre. Il a simplement émis son inquiétude quant à la fiscalité qui sera appliquée, espérant que toutes les communes du Chalaisien comprennent bien l'enjeu.

Au 1er janvier, malgré tout, la fusion sera entérinée sous la présidence de Jean-Michel Bolvin, le plus ancien des trois présidents (entre Jean-Luc Tachet, Président de la CDC d'Aubeterre et Michel Dubreuil, Président de la CDC de Chalais). Après les élections municipales de mars prochain, de nouveaux délégués, élus sur la liste communale reprendront les choses en main.

La nouvelle CDC « Tude et Dronne » regroupera la communauté de communes du Montmorélien, la communauté de communes du Pays d'Aubeterre et la communauté de communes du Pays de Chalais avec extension aux communes de Châtignac, Rioux-Martin, Saint-Laurent-des-Combes et Yviers.

Jean-Luc TENANT, journaliste CL

Le Choix de Saint-Séverin

La fusion des 3 Communautés de Communes étant effective au 1er Janvier 2014, il convient de déterminer le lieu d'implantation de son siège social. Vous aurez bien compris en lisant l'article ci-dessus que le sujet provoquait de nombreux désaccords. C'est donc par délibération que toutes les communes de la future CDC ont été appelées à faire ce choix. Lors du Conseil Municipal du 4 Septembre 2013, les élus de la commune de Saint-Séverin ont voté à bulletin secret. Le résultat du vote est le suivant : 8 voix pour Montmoreau, 2 pour Chalais et 1 -anecdotique- voix pour Pillac...

Aucune majorité n'ayant pu se dégager, un consensus semble émerger pour proposer le siège social des 3 CDC à Laprade (lieu actuel du siège de la CDC d'Aubeterre). Les élus de la commune seront donc appelés à se prononcer sur cette proposition lors du Conseil Municipal du 6 Novembre 2013.

Les travaux divers

Panneau lumineux

Comme prévu (voir BIS n°19), les travaux ont suivi leur cours début 2013 pour l'implantation du panneau lumineux de l'entreprise LUMIPLAN. Fin février, les entreprises GARNIER et GAY sont intervenues pour aménager le lieu d'implantation en face de la salle des fêtes. La première a coulé la chape en ciment, la seconde a raccordé l'électricité pour un montant total de 2173,51 €. Un technicien LUMIPLAN est venu finaliser l'installation.

L'équipe administrative de la mairie ainsi que les 2 élus désignés correspondants techniques (Patrick GALLES et Bruno MERCIER) ont suivi une formation sur le logiciel de gestion du panneau. Par la suite, une charte d'utilisation a été rédigée et présentée pour validation au conseil municipal. Elle prévoit notamment que le secrétariat de la mairie de Saint-Séverin soit chargé de la gestion et de la mise à jour du panneau lumineux sous la responsabilité de M. Le Maire. Plus globalement, le panneau lumineux est destiné à la communication des informations municipales, associatives et de toute information présentant un intérêt pour l'ensemble de la population de Saint-Séverin.

Logement communal

Il est bien connu que le provisoire dure souvent longtemps. C'est le cas du logement situé dans la cour du réfectoire scolaire. Loué pour quelques mois à Marinette BAYONNE en attente d'un relogement, elle y habite depuis plus de 10 ans.
Ce local affecté à l'infirmerie quand l'école hébergeait la colonie maternelle de la FCOL, avait été « posé vite fait » pour une utilisation estivale ponctuelle. En un mot, tout y avait été réalisé dans l'approximation la plus complète, même le raccordement au tout-à-l'égout avait été négligé.
La locataire ayant accepté un déménagement temporaire, ce logement par ailleurs agréable, a pu être réhabilité dans de bonnes conditions. Il est désormais parfaitement isolé, assainit. Carrelages et faïences, peintures, tapisseries, parquets flottants, menuiseries intérieures ont été refaits; il a gagné en luminosité et espace à vivre.
Sont intervenues les entreprises GAY pour la plomberie/ sanitaire, NYZAM pour la maçonnerie, PRIEURE pour le carrelage et DEPIX pour l'isolation et les menuiseries. Les employés communaux ont assuré les peintures, tapisseries. Coût de la réhabilitation : 17 901,63 €.

Merci à Edith (Patience) PLANTIVERT d'avoir synchronisé et surveillé les travaux.

Poubelles à déjections canines

Elles ont été installées début 2013 et sont au nombre de 3, facilement identifiables :

- une devant la salle des fêtes
- une au milieu de la place du Château
- une place du Square (en face du SPAR)

On ne devrait plus être confronté au problème de déjections canines ! Mais les mauvaises habitudes sont très difficiles à perdre quand on ne veut pas y mettre de bonne volonté.

Un âne de passage étrenne le « cani-crotte »

Le mur du cimetière

Les travaux commencés en régie par la commune n'avaient pas pu être terminés. Des devis ont été demandés aux entreprises locales. La SARL LAGUILLON a déposé une proposition à 16 737.30 €. Elle a donc été retenue pour réaliser les travaux.

Rénovation des chalets

Fin Septembre, les employés communaux -supervisés par le directeur des travaux Jean-Clément MOREAU- ont entièrement poncé et repeint les 2 chalets à proximité du stade.

Travaux de voirie

Les aléas du temps conditionnent souvent les dépenses de voirie. Quelques jours de neige, de fortes pluies et le budget des voies et chemins explose. Afin de respecter les prévisions budgétaires, la commission présidée par Michel CORGNAC s'est réunie pour fixer des priorités parmi toutes les voies endommagées répertoriées.
Les routes énumérées ci-contre ont été retenues.
La CDC du Pays d'AUBETERRE assure la délégation de maîtrise d'ouvrage de la voirie. Après appel d'offres, l'entreprise SCOTPA a été choisie et a réalisé les travaux dans le courant de l'été.

Lieu	TTC
La Carrefourche	3 454.65 €
La Jarrige	2 168.50 €
Les Gatines	5 229.51 €
Rue du 19 mars 1962	277.64 €
Chez Merlet	6 700.11 €
Maison neuve – Les Berthelotes	2 332.68 €
Jean Joly	316.94 €
Ferragut	1 516.24 €
De la VC 103 au bourg	6 328.66 €
Rue du Porche	2 669.90 €
Montant Total	**30 994.83 €**

Clôture du stade

L'entreprise Concept'O Paysage a réparé les désordres constatés sur la clôture du stade la deuxième quinzaine de juillet 2013. Chaque panneau enlevé a aussitôt été remplacé, n'occasionnant aucune contrainte au niveau de la sécurité du lieu. Merci pour cette remise à neuf...

L'aménagement du bourg

Saint-Séverin, vue du ciel

« 2013 verra la fin des travaux d'embellissement du bourg et bouclera un des gros projets du mandat » annonçait le précédent Bulletin. C'était sans compter quelques lenteurs administratives ! Les travaux finalement débutés en septembre 2013 pour une durée de 6 mois se termineront début 2014.

VRD - Assainissement - Gros œuvre

Nous rappelons que l'aménagement concerne :

- la rue des Sources
- La rue du Puits
- Les entrées du bourg, directions Ribérac, Aubeterre, Montmoreau
- La Place du Marché (derrière l'Eglise)

Comme vous avez pu le constater, le chantier, commencé par l'entrée de la « rue du Périgord » est déjà très avancé. Il va se poursuivre **pendant 6 mois**, dans l'ordre suivant : entrées de Montmoreau et d'Aubeterre pour se terminer par la place du Marché, rue du Puits et rue des Sources.

Entreprise retenue

Nous rappelons pour mémoire que le marché ne comporte que le lot VRD (Voirie et Réseaux Divers). Il a été attribué après appel d'offres à **SCOTPA** pour un montant de **334 359.10 € HT.** Le lot ESPACES VERTS sera traité en régie par les services techniques de la commune avec les entreprises locales.

Subventions attendues

AIDE	MONTANT TTC
État	68 000 €
Département	41 325 €
Région Poitou-Charentes	30 000 €
Sénatrice Charente *	20 000 €
TOTAL	**159 325 €**

* de **N. Bonnefoy**, sénatrice, sur son enveloppe parlementaire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Nicole BONNEFOY SÉNAT
REGION Poitou Charentes
CHARENTE LE DÉPARTEMENT

Création d'un WC public

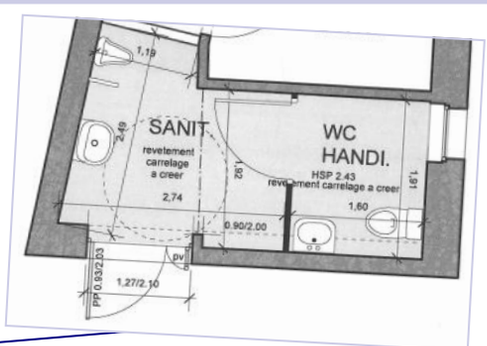

Il sera crée « place du Marché ». Le montant estimatif des travaux s'élevait à 20 000 €. Après la mise en concurrence et l'ouverture des plis, la réalisation de cette installation s'élèvera à 18 000 €. Les entreprises suivantes ont été retenues : Ets CAPDEBOS pour les menuiseries, S. PRIEURE pour le carrelage, M. DUMAS pour la maçonnerie et Ets GAY pour l'électricité/plomberie.

Effacement des réseaux

En raison de son coût important, une demande avait été déposée auprès du Département pour obtenir une aide pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques « Place du Marché », « rue des Sources » et « rue du Puits ». Malheureusement, le projet n'a pas été retenu par le Comité Départemental d'effacement des réseaux.

Travaux d'éclairage public

Afin d'harmoniser les équipements d'éclairage du bourg, l'installation de nouveaux candélabres est prévue dans ces rues. Les travaux s'élèvent à 18 786.34 €. Ils seront financés par le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente pour 12 711.52 € et la contribution de la collectivité est évaluée à 6 074.82 €.

Les brèves

Installation d'une entreprise

« Le petit pain de Saint-Séverin » a ouvert ses portes le 13 juin 2013. Il vous propose des viennoiseries, des produits salés, ainsi qu'un grand choix de pains et pâtisseries. Le magasin est ouvert de 7h à 13h et 15h30 à 19h et le dimanche de 7h à 13h (fermé le jeudi). ☎ 05 45 79 08 94.
Nous saluons l'esprit d'entreprise et le courage de ces personnes qui n'hésitent pas à braver la crise, et nous formulons des vœux de réussite à cette activité.

Dates à retenir

- **les vœux du Maire** : cette année, ils auront lieu le vendredi 10 Janvier 2014 à 18h30 à la Salle des Fêtes.

- **le repas des Anciens** : donnons-nous rendez-vous le **dimanche 8 Décembre 2013 à 12h à la Salle des Fêtes**. Si vous avez 65 ans dans l'année 2013 et que vous n'avez pas reçu d'invitation au repas, merci de le signaler rapidement à la mairie.

Déchetterie de Nabinaud

Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	fermée
Mercredi	fermée	
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	fermée	
Samedi	9h - 12h	14h - 18h
Dimanche	fermée	

L'aire de détente s'équipe

Les aires de détente de la commune vont être équipées de 2 tables de ping-pong et de 2 tables de pique-nique en béton. Elles ont été achetées par le biais de la Communauté de Communes d'Aubeterre. Saint-Séverin n'aura que 20 % de la dépense à débourser soit environ 1 500 €.

Signalisation horizontale

La signalisation horizontale (passages cloutés, bande STOP, etc...) dans le bourg était effacée. L'entreprise Collectivités Prestations Services a réalisé les peintures au sol dans le bourg pour un montant de 941.97 €.
Des places de parking ont été matérialisées (sur la place devant la Mairie, au cabinet médical, à l'école) et des emplacements réservés aux personnes handicapées ont été aménagés. Merci de les respecter

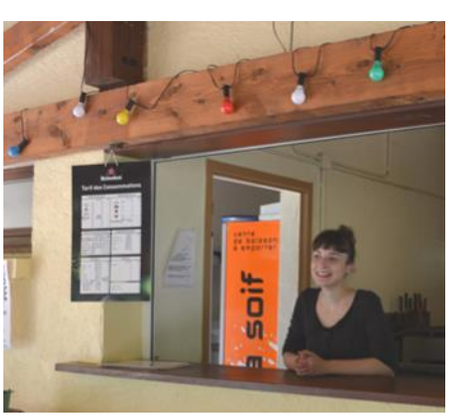

Location de la Guinguette

Après avoir satisfait à la convention de stage de formation professionnelle continue, Sophie BITTARD a géré la « guinguette » pendant la saison 2013. Le montant du loyer mensuel était de 425 € pour une période d'exploitation du 15 mai au 15 octobre 2013.

Les brèves...

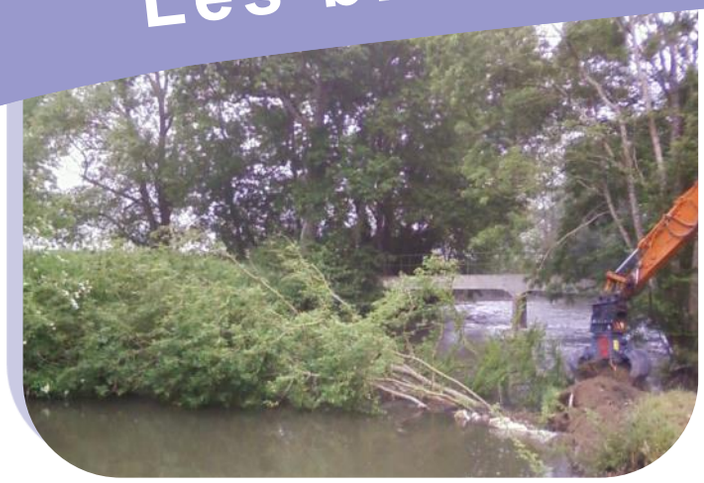

Chute d'arbre à la halte nautique

Chutes d'arbres

☞ **à la halte nautique :** des frênes sont tombés dans l'eau. Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Sud Charente, bassins Tude/Dronne est intervenu.

☞ **à la rivière de la Brousse :** chutes également sur le chemin rural au niveau de la rivière de la Brousse. Afin de gagner en rapidité d'intervention, le service technique de la commune a assuré le dégagement de la voie.

Plan « SYLVATUB »

Le plan SYLVATUB a été initié en 2012 au niveau national afin de mieux connaître l'implication de la faune sauvage dans la contamination des bovins en matière de tuberculose. Dans le cadre de ce dispositif, 3 cas de tuberculose bovine dans la population de blaireaux du département de la Charente ont été découverts et confirmés, nécessitant la mise en œuvre de mesures particulières. Dans les communes limitrophes de la Dordogne, la capture des blaireaux a été ordonnée par arrêté préfectoral, à des fins de dépistage de la tuberculose bovine et pour en limiter sa propagation. La commune compte sur votre accord si toutefois il vous était demandé d'autoriser la pose de collets à proximité des terriers localisés sur votre propriété.

Paiement des factures émises par la collectivité sur internet

Depuis le 1er Juin 2013, lorsque vous recevez une facture pour payer votre assainissement collectif, la location de la salle des fêtes et salle du Vieux Four ou encore votre loyer (lorsque vous êtes locataire d'un logement de la commune uniquement), vous pouvez régler par carte bancaire sur le site www.tipi.budget.gouv.fr. ***« Nous avons testé le service : simple, rapide, efficace. À adopter ! »***

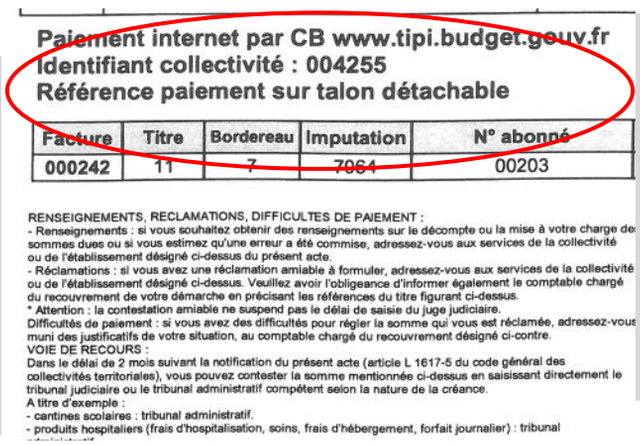

Paiement internet par CB www.tipi.budget.gouv.fr
Identifiant collectivité : 004255
Référence paiement sur talon détachable

Facture	Titre	Bordereau	Imputation	N° abonné
000242	11	7	7064	00203

RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT :
- Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge de sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus du présent acte.
- Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus. Veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre figurant ci-dessus.
* Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge judiciaire.
Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné ci-contre.
VOIE DE RECOURS :
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée ci-dessus en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.
A titre d'exemple :
- cantines scolaires : tribunal administratif.
- produits hospitaliers (frais d'hospitalisation, soins, frais d'hébergement, forfait journalier) : tribunal

Après 3 années de fonctionnement, la fréquentation journalière augmente régulièrement d'année en année : 1,67 pers./jour en 2010, 3,04 en 2011, 3,22 en 2012 et 5.38 de Janvier à Septembre 2013. Il faut continuer ainsi pour que les permanences déjà en place perdurent sur le site de Saint-Séverin !

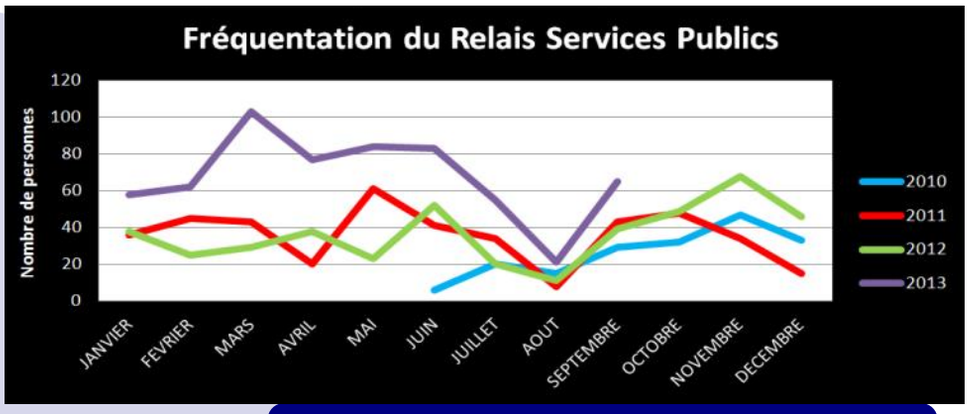

CONTACT : ✉ rspsaintseverin@yahoo.fr
☎ 05 45 98 19 07

… pas si brèves ☺

Ramassage des encombrants

Il continuera d'être assuré par le service communal 1 fois par semaine le **jeudi après-midi** à condition de prévenir le secrétariat de la mairie avant midi au 05 45 98 52 41 et en précisant la nature des objets à ramasser (RAPPEL : **le volume est limité à 1m3** par ramassage. La commune n'étant pas une entreprise de déménagement, elle n'a ni le temps ni les moyens d'évacuer les gros volumes).

Suite aux travaux d'aménagement du quai de la déchetterie qui rendent impossible le bennage du camion, le service communal **ne pourra plus assurer** le ramassage de vos déchets verts : branches, feuilles, tonte de pelouse.

Concours photo sur la commune

L'association Comité Culture et Loisirs organise un concours photo « La plus belle photo de notre village » du 1er Novembre 2013 au 30 Avril 2014. Les 20 plus belles photos seront exposées dans la salle du Vieux Four. Le premier de la catégorie adulte gagnera une journée de stage avec un photographe professionnel ainsi qu'un bon d'achat concernant des produits photographiques. Le premier de la catégorie jeune gagnera un appareil photo numérique. Les deuxièmes et troisièmes de chaque catégorie gagneront des bons d'achat concernant des produits photographiques. Le bulletin de participation ainsi que les détails et modalités du concours sont disponibles au Relais Services Publics et à la Mairie.

Coulées de boue du 1er Mai

Aux lieux-dits Le Colombier, Le Dexmier bas, Le Cuq, Chez Julien et Chez Charrier, les coulées de boues ont été importantes. L'entreprise LAFRAIE est intervenue pour curer les fossés. Le village du Cuq a été particulièrement touché lors des fortes pluies. M. LAFRAIE doit réfléchir afin de trouver une solution en concertation avec M. SOUQUE dont la chaufferie a été inondée par les eaux du chemin communal.

Fuite d'eau

A compter du 01/07/2013 le règlement du SIAEP de la Font du Gour va évoluer notamment pour la nouvelle procédure en cas de fuite d'eau après compteur : l'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de la consommation moyenne, sous condition de fournir une attestation de réparation de la fuite dans le mois suivant la notification du gestionnaire du service d'eau potable.

Numérotation des rues

Comme vous avez pu le constater en recevant votre dernier avis d'imposition ou taxe foncière, les services fiscaux sont privilégiés puisqu'ils sont déjà au courant de vos nouvelles appellations de rues/ villages. La commune, quant à elle, est toujours en attente du listing définitif que devrait fournir La Poste prochainement. A partir de là, les agents communaux pourront procéder à l'implantation de tous les panneaux qui auront été fabriqués par l'entreprise Signaux Girod. Afin d'éviter la multiplication des panneaux, la direction des villages sera désormais regroupée sur un seul (voir exemple ci-contre).

Le panneau actuel

Le nouveau panneau sera implanté prochainement

La Salle des Fêtes

Malgré les couleurs acidulées de l'entrée, la façade n'en reste pas moins austère avec ses « meurtrières » à l'étage.
M. le Maire, son conseil et l'architecte cherchent (et vont trouver) un moyen de la rendre plus accueillante.

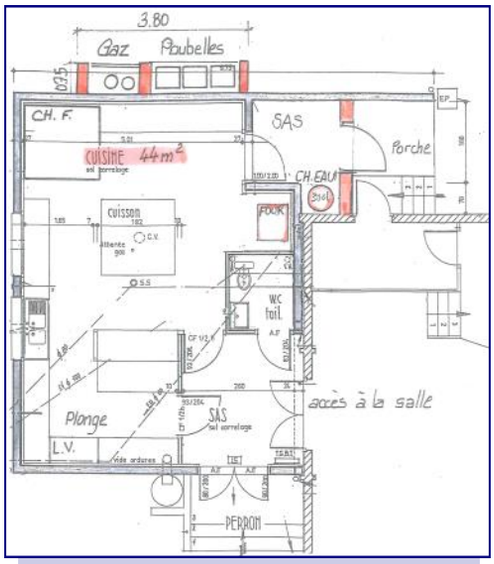

Nouveau plan de la cuisine proposé par le cabinet NANOT-HEBRETEAU

Isolation thermique et réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente

La « salle des fêtes » a été construite en 1963 au centre du bourg. Elle a d'abord été conçue pour le cinéma, dotée de sièges démontables qui permettaient de la transformer ponctuellement en salle de bal. L'activité cinéma s'est arrêtée il y a longtemps. Afin de répondre à l'évolution des mœurs et des besoins de la population, une cuisine a été créée puis agrandie. Aujourd'hui, la salle des fêtes est devenue une ***salle polyvalente à vocation socio-culturelle et sportive.***

Ce bâtiment a été conçu aux normes de l'époque, donc sans isolation. Les ajouts successifs d'annexes n'ont pas toujours été pensés dans la globalité de son utilisation.

La salle doit correspondre aujourd'hui aux attentes des utilisateurs et des organisateurs de manifestations. Son évolution passe par :
- la mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- le respect des normes de sécurité et des règles d'hygiène pour l'utilisation de la cuisine (en ce qui concerne ce point précis, le Service Alimentation de la **D**irection **D**épartementale de la **C**ohésion **S**ociale et de la **P**rotection des **P**opulations de la **C**harente s'est déplacé pour apporter aide et recommandations),
- la réduction des coûts énergétiques avec une bonne isolation thermique des murs extérieurs notamment (semblable à ce qui a été réalisé à l'école).

Après appel à candidatures pour le choix de l'architecte, la commission s'est porté a retenu Madame Françoise NANOT HERBRETEAU pour ses références et de ses compétences. Le montant total des travaux est estimé à 205 000.00 €.TTC.
Des demandes de subventions ont d'ores et déjà été sollicitées. L'appel d'offres pour le choix des entreprises va être lancé. Les travaux devraient commencer en début de 2ème trimestre 2014.

Participation de la commune sur ses fonds propres	74 990 € HT
TVA avancée récupérable partiellement en année N + 1	34 000 € HT

SUBVENTIONS ACQUISES	MONTANT TTC
Département *	9 750 €
État	55 000 €
Région	30 000 €
TOTAL	**94 750 €**

* 15 % d'une dépense plafonnée à 65 000 €

Le Constat

Les lames du parquet sont très abîmées par endroit à cause de la manœuvre des chariots de tables trop lourds. Il faudra envisager de les équiper avec des roues plus larges, voire gonflables.
Le service technique est chargé de réfléchir à une solution et de contacter éventuellement une entreprise pour réaliser ces aménagements.

Le personnel

Alain Bagouet entouré de ses drôles de dames

2 départs à la retraite

Alain Bagouet, agent technique, est parti à la retraite à la fin du mois d'Avril 2013. « 30 ans et 5 mois de service auprès de la mairie de Saint-Séverin et un seul arrêt de travail...le rêve pour tout employeur », souligne M. le Maire lors du pot de départ qui rassemblait élus et collègues, anciens et nouveaux. Alain Rivière a auparavant fait l'éloge de sa discrétion, de sa gentillesse, de sa disponibilité, de son engagement, de sa précieuse connaissance du réseau d'eau...mais n'a pas omis de pointer malicieusement son étourderie.

Marlène Brège, agent technique au service des écoles, est partie à la retraite le 31 Mars 2013. Embauchée par la Commune en Contrat Emploi Solidarité en 1995, puis en Contrat Emploi Consolidé pendant 5 ans. Titularisée en 2002, elle est transférée à la CDC d'Aubeterre - comme tout le personnel des écoles en 2009. Nous n'oublions pas sa gentillesse et sa douceur (et les larmes des enfants à la cantine lorsqu'elle a annoncé qu'elle

Bonne retraite à tous les deux et merci pour le service rendu à la commune !

Avec le voyage offert pour son départ, Marlène a aussi eu un bob. Sage précaution et clin d'œil de ses collègues et du personnel enseignant.

Prolongation du contrat de Stéphanie FAVRAIS

Stéphanie Favrais a été recrutée en contrat CUI-CAE le 1er Novembre 2012 pour une durée de 8 mois. Le Conseil Municipal a décidé de renouveler son contrat pour 12 mois jusqu'au 30 Juin 2014, comme l'autorise la réglementation (la durée maximale d'un contrat CUI-CAE est passée de 8 à 12 mois courant 2013). Stéphanie vous accueille au Relais Services Publics 24 h par semaine. Elle apporte son aide à la Mairie pendant 11 h pour atteindre un temps complet.

3 agents techniques recrutés en 2013

En début d'année, l'Etat a lancé les « **Emplois Avenir** ». Ce sont des contrats en partie financés par l'Etat...une aubaine pour les petites collectivités qui souhaitent donner leur chance à des jeunes de moins de 26 ans.

Suite au départ à la retraite d'Alain BAGOUET, un appel à candidature a été déposé au Pôle emploi de la Charente. Une quinzaine de candidats y a répondu. Neuf d'entre eux ont été reçus par un jury composé d'Alain RIVIERE, Marie-Edith PLANTIVERT, Michel CORGNAC et Jean-Clément MOREAU. 3 candidats ont été retenus : **Thomas DEBERNARD** (au milieu sur la photo), âgé de 24 ans, habitant St Laurent de Belzagot ; **Sylvain PERIER** (à gauche), 20 ans, demeurant sur la commune et pompier volontaire à St Séverin ; **Cédric MAISONNEUVE** (à droite), 26 ans et domicilié sur la commune.

Tous trois recrutés à 35 heures par semaine, sur la base du SMIC, un an renouvelable (durée maximum 3 ans). Les contrats de Thomas (tuteur M. Christophe VRITONE) et Sylvain (tuteur M. Bruno SIMONET) sont mis en place par la Mission Locale pour un début de contrat au 1er Avril 2013. Cédric (tuteur M. Alain RIVIERE) a signé son contrat avec Cap Emploi le 1er Juillet 2013.

En contrepartie de l'aide de l'État, la commune doit mettre en œuvre un programme de formations pour chacun. Ne pouvant pas s'engager sur la pérennisation des 3 postes, tout doit être fait pour que les jeunes puissent trouver une solution d'emploi pour la suite.

Dans l'avenir, Thomas devrait se présenter au permis « transport en commun » pour relayer Christophe VRITONE qui assure entre autres tâches, le transport scolaire. Sylvain PERIER, pompier volontaire à St Severin, devrait passer le permis poids lourds par le biais du centre de secours.

Ils sont là pour apprendre le travail et ne sont pas encore totalement autonomes mais ils sont attentifs et font preuve de beaucoup de bonne volonté...de bons éléments assurément.

Le site internet de

Depuis longtemps, Alain RIVIERE, soutenu par son conseil, le voulait... Dirk Over de Linden l'a fait ! Josie avait collecté les informations, puis Stéphanie est arrivée … ée ... ée, avec sa jeunesse et sa connaissance de l'informatique. Les élus l'imaginaient tout simple, (type 2 CV Citroën), grâce à elle, ils ont la rolls des sites avec des animations, des liens vers les différents services, des insertions de documents communaux, des infos, des photos … Bref, elle a fait parler, non pas la poudre, mais son imagination, sa créativité pour un excellent résultat, simple d'utilisation et très complet. Si vous ne l'avez pas déjà fait nous vous invitons à le découvrir, il contient une mine d'informations indispensables. N'hésitez pas à laisser votre appréciation dans le livre d'Or. **« Saint-Séverin est enfin sur le web, Saint-Séverin vit et évolue avec son temps ».**

La Page d'Accueil du site internet

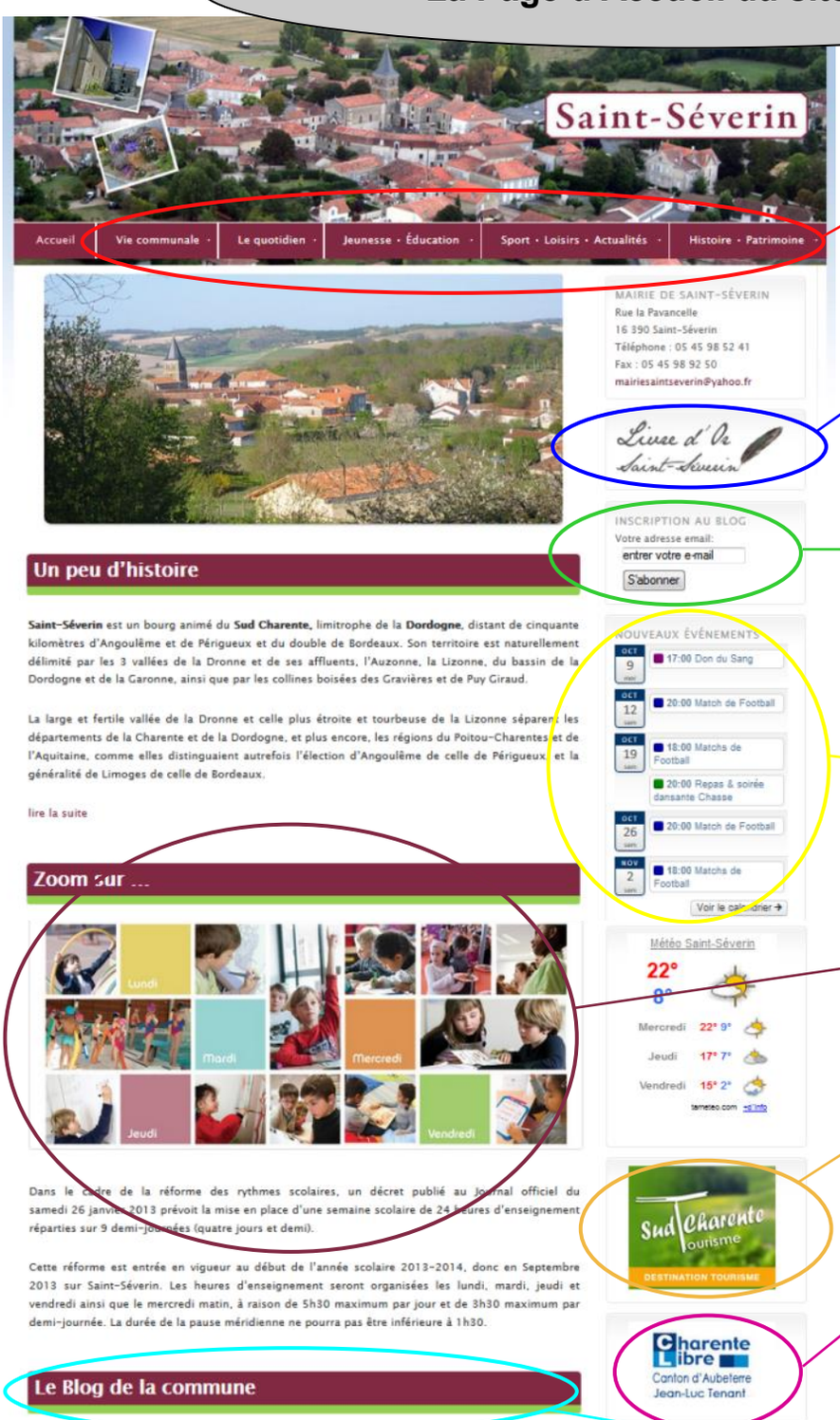

Les onglets permettent d'accéder à toutes les informations en ligne sur le site. En passant votre souris dessus, des sous-onglets apparaissent (voir l'exemple la page suivante)

Vous pouvez mettre un commentaire sur le livre d'or de la commune en cliquant ici, puis sur « signer le livre d'or » en dessous de l'image.

Si vous souhaitez vous inscrire au Blog de Saint-Séverin et ainsi recevoir les articles directement sur votre messagerie électronique, inscrivez votre e-mail dans ce cadre et cliquez sur « s'abonner »

Vous trouvez ici les évènements à venir sur la commune. En cliquant sur une date, vous avez accès à des informations complémentaires sur la manifestation.

Zoom sur...est un emplacement actualisé 1 à 2 fois par trimestre en fonction de l'actualité.

Cliquez sur ce lien et vous serez automatiquement dirigé vers le site internet Sud Charente Tourisme

Ce lien vous dirige vers les actualités du canton d'Aubeterre, rédigé et actualisé par J-L. Tenant

En cliquant sur l'image en dessous de « Le Blog de la Commune », vous accédez directement à la page du blog de Saint-Séverin

Par exemple, je souhaite accéder au blog de la commune...

1 - je passe ma souris sur l'onglet « Sport . Loisirs . Actualités » sans cliquer. De là, je vois un sous-menu se dérouler.

2 - je déplace alors ma souris vers le sous-menu « Blog de Saint-Séverin » puis je clique (clic de gauche, n'est ce pas ? ☺) sur l'icône ou le petit texte.

3 - une nouvelle page apparaît : celle du blog de Saint-Séverin !

Les articles sont classés par ordre chronologique de parution, c'est-à-dire du plus récent au plus ancien (le plus récent tout en haut de la page, le plus ancien tout en bas)

4 - vous pouvez filtrer les articles selon le mois de parution en cliquant sur « choisir un mois » en haut à droite des articles. (un menu déroulant s'ouvre et vous propose de sélectionner le mois)

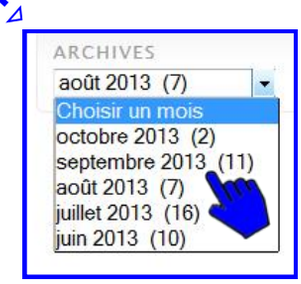

www.saintseverin.fr

Sur cette double page, nous allons détailler les onglets du site pour que vous puissiez comprendre dans les grandes lignes quels sont les contenus et informations présents sur internet.

Par la suite, n'hésitez pas à vous y rendre pour y naviguer en toute simplicité...et découvrir alors de nombreuses informations utiles pour faciliter votre quotidien.

VIE COMMUNALE

8 sous-onglets :

- Conseil municipal : cette page précise le rôle du Conseil et vous permet de visualiser un trombinoscope du Maire et des élus de la commune.
- Détails des commissions : le Conseil Municipal s'organise en commissions. Dans cet onglet, vous trouvez le détail des élus qui les composent.
- Décisions : chaque mois, les élus se retrouvent lors d'une séance du Conseil Municipal. Des décisions y sont prises et ce sont les comptes-rendus que vous pouvez consulter ici.
- Bulletin communal (BIS) : il a sa rubrique dédiée ! Et oui, il est connu comme le loup blanc. Grâce à un logiciel de lecture interactive, vous pouvez feuilleter le BIS (avec le vrai bruit des pages qui tournent ☺) ainsi que des bulletins communaux plus anciens.
- État civil : demande de copie d'acte en ligne grâce à un formulaire intégré, renseignements sur les différents documents d'Etat Civil (pièces nécessaires pour une demande de carte d'identité, un mariage, etc…)
- Urbanisme : consultez la carte communale de Saint-Séverin, trouvez des informations sur les certificats d'urbanisme, télécharger les formulaires, etc… toutes les informations traitant de l'urbanisme sont ici.
- Relais Services Publics : vous y trouverez les missions du RSP, ses coordonnées, horaires d'ouverture et tout ce que vous pouvez y faire.
- Cimetière : recherche de défunt, localisation de tombes, etc. La vocation première de cet onglet est de permettre de retrouver des informations parfois oubliées grâce au plan et au règlement du cimetière. Le tarif des concessions y est aussi consultable.

LE QUOTIDIEN

7 sous-onglets :

- Infos communales : Les horaires d'ouverture de la mairie, les services à votre disposition sur la commune, les tarifs de location de la salle des fêtes, le prix de l'eau, de l'assainissement, etc...une mine d'informations utiles !
- Coordonnées services : dans cet onglet, consultez les coordonnées téléphoniques et/ou mails des organismes tels que Calitom (ramassage des déchets), ERDF (électricité), Orange (téléphonie), Agur (eau), Spanc (assainissement non-collectif) , etc...
- Commerces - Artisanat : La ville de Saint-Séverin possède de nombreux commerces et artisans qui se tiennent à votre disposition toute l'année. Leur liste est classée par thème (alimentation, restauration, artisanat, etc...) et les coordonnées sont disponibles.
- Personnes âgées : Vous cherchez un lieu d'accueil privilégié pour les séniors ? Vous avez ici des informations sur la Maison Familiale d'Accueil à Saint-Séverin, les coordonnées des maisons de retraite des alentours ainsi que des renseignements sur l'Aide Personnalisée d'Autonomie.
- Hébergement : Trouvez dans cet onglet les coordonnées des gîtes, campings, hôtel et détails des services proposés à l'aire de camping-car.
- Santé : Le groupe médical de Saint-Séverin accueille de nombreux professionnels de la santé : dentiste, médecin, kinés, etc… retrouvez leurs numéros de téléphone dans cette rubrique.
- Social - Emploi : Ici sont regroupées des informations sur l'aide sociale en général (par exemple, si vous cherchez des coordonnées afin de prendre rendez-vous avec une assistante sociale).

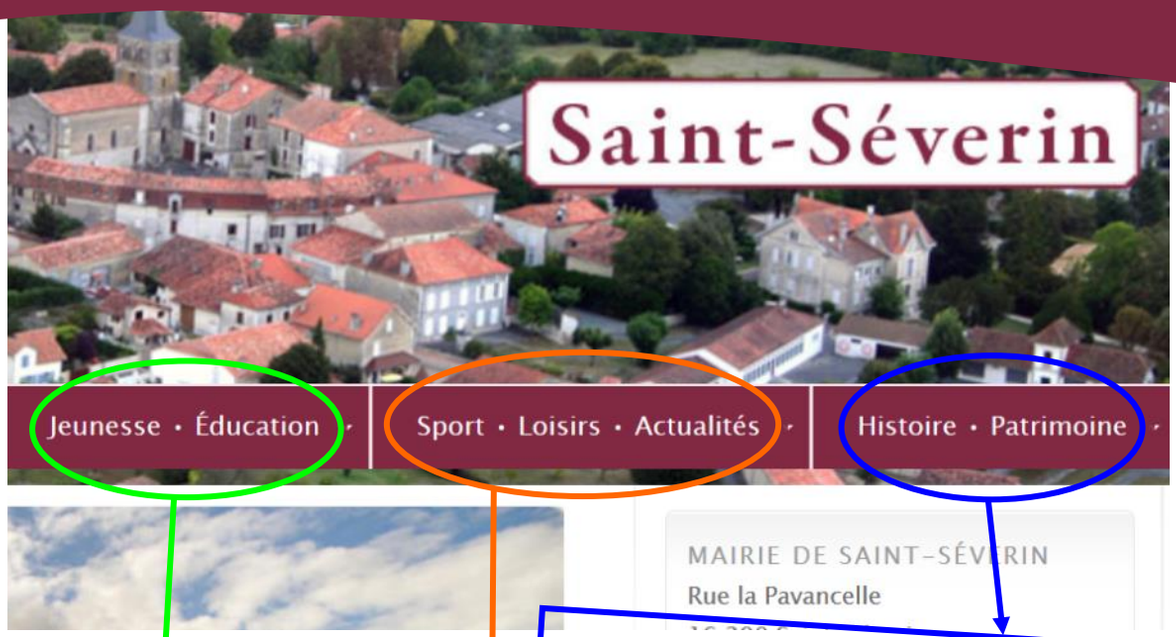

JEUNESSE - ÉDUCATION

2 sous-onglets :

- Enfance : donne des indications sur les différents modes de garde sur la commune (crèche, centre de loisirs, assistantes maternelles, etc…)
- Éducation : des informations sur l'école en général sur Saint-Séverin et aux alentours (coordonnées, renseignements utiles aux parents, etc…)

HISTOIRE - PATRIMOINE

5 sous-onglets :

- Historique : explication, traduction du blason et histoire de la commune. Dans cette rubrique, vous avez un aperçu sur Saint-Séverin.
- Église : au cœur du bourg, l'église...ici, consultez les nombreuses -et parfois artistiques- photos du clocher et de l'église.
- Vues anciennes : des photographies anciennes des commerces d'antan, des villageois et autres moments de la vie quotidienne.
- Moulins : bref historique des moulins sur le secteur, cette rubrique est à étoffer. Pourrez-vous nous éclairer de votre savoir et ainsi nous aider à récolter les informations ?
- Archives photos : vous trouverez dans cette rubrique de nombreuses photographies des évènements récents ayant eu lieu sur la commune. Les « albums » sont classés du plus récent au plus ancien. Des légendes sont parfois à découvrir sous les photos.

SPORT - LOISIRS - ACTUALITÉS

4 sous-onglets :

- **Vie associative** : vous souhaitez pratiquer un sport, un loisir ou simplement obtenir des informations sur les associations présentes sur la commune ? Cette rubrique est pour vous !
- **Loisirs** : découvrez les coordonnées des offices de tourisme, lieux de baignade, golf, centres équestres, piscines, tennis sur le secteur, etc...ou visualisez les chemins de randonnées à Saint-Séverin et lieux des nombreux marchés des alentours
- **Agenda** : mois par mois, vous pourrez visionner les principaux évènements qui ont lieu sur la commune. Grâce à un judicieux code couleur, vous saurez quelle association organise la manifestation ou l'activité.
- **Blog** : depuis la mise en ligne du site internet de la commune en Juin 2013, le blog http://saintseverincharente.over-blog.fr/ n'existe plus. Vous pouvez désormais voir les articles du blog dans ce sous-onglet. Il est mis à jour le plus souvent possible et annonce les évènements à venir sur la commune ainsi que d'autres brèves informations. Il compte à ce jour 89 inscrits. Pour recevoir les articles mis en ligne sur le blog, pensez à vous abonner à la newsletter sur la page d'accueil du site (voir manipulation page 14).

Micro-crèche, RAM et LAEP

Et voila une nouvelle année qui commence pour Temps Jeunes !

Son équipe composée de professionnelles de la petite enfance dont une auxiliaire de puériculture et une directrice éducatrice de jeunes enfants, **est heureuse** de vous accueillir dans les différents services que Temps Jeunes propose.

LE PERSONNEL TITULAIRE

Vanessa Leygues

Cécile Lacambra

Fanny Fillatreau

LE PERSONNEL EN CONTRAT AIDÉ

Virginie Larroque

Béatrice Brault

Isabelle Lacour

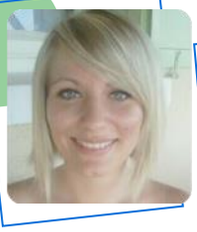

Laura Rivière, en congé maternité puis parental. Bienvenue au petit Nino !

Valérie Poulain qui a effectué des remplacements jusqu'en août dernier. **Merci Valérie** !

Les temps d'accueil restent les mêmes pour cette rentrée :

Le Relais Assistantes Maternelles accueille les enfants et les Assistantes Maternelles tous les jeudis de 9h30 à 11h30. C'est un service qui renseigne les parents et les professionnelles pour toutes questions concernant les contrats, mise en place, congé, rupture, mais aussi un point d'informations pour connaitre la liste des assistantes maternelles et les places disponibles.

L'Aire du Je, (Lieu d'Accueil Enfants Parents) accueille tous les mercredis matin les enfants en bas âge et les parents sous la responsabilité d'un adulte pour profiter d'ateliers d'éveil, d'échanges et de jeux.

La micro-crèche Babibulle est un mode de garde ouvert aux familles ayant un enfant de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les enfants fréquentant ces structures ont la chance de profiter de nouveaux

Pour cette nouvelle année, différents projets sont prévus comme des sorties à la bibliothèque, à l'école, à notre coin motricité, à la découverte des animaux de la ferme, et d'autres activités réjouissantes telles que : Jeux d'eau, Peinture, Danse, Marionnettes, Activités manuelles, S'occuper d'un potager, Comptines et Histoires, et bien d'autres encore !!!!

Renseignements au 05 45 78 13 06 ou par mail : crechebabibulle@yahoo.fr

Composition du Bureau de l'association Temps Jeunes qui gère la micro-crèche le RAM et LAEP : Présidente : Sylvie Herron, Vice Présidente : Josiane Bodet, Secrétaire : Karine Fourré, Trésorière : Rachel Brasseur, Membre du CA : Josie Merzeau et Alexandra Albert

Le centre de loisirs de la CDC

Les enfants à la planète aux crocodiles

Durant l'année 2013, le centre de loisirs a proposé un très large éventail d'activités telles que : le bowling, le théâtre de marionnettes, la piscine à Nautilis, le parc aventures Kizou au Gond-Pontouvre, l'équitation, les parcours acrobatiques dans les arbres, le château des énigmes, la planète aux crocodiles, la mer, etc...

Bilan comparatif été	2011	2012	2013
Moyenne d'enfants par jour en juillet	25,93	37,22	27,3
Moyenne d'enfants par jour en août	23,28	32	18,3
Nombre de jours d'ouverture	29	29	28
Moyenne d'enfants/jour	**24,65**	**35,1**	**24,1**
Total enfants présents	85	104	74

Communes CDC	2011	2012	2013
Aubeterre	6	6	4
Laprade	5	8	5
St Séverin	17	20	16
Bonnes	5	7	6
St Romain	2	1	2
Pillac	2	4	4
Bellon	3	3	2
Les Essards	6	5	2
Montignac	3	1	0
Nabinaud	4	1	4
Rouffiac	1	0	0
Total CdC	**53**	**56**	**45**
Total du Nb d'enfants	**84**	**104**	**74**

Un spectacle a été mis en place durant les vacances de Février ainsi qu'une soirée Famille pour le visionnage d'un clip vidéo des activités (LipDub) et d'un clip vidéo de danse (le Harlem Shake) que les enfants ont réalisés pendant les vacances de Pâques. Un barbecue a été organisé cet été avec la projection du « Film de l'été ».

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines vacances où vous pourrez découvrir des activités variées.

Le service Animation - Enfance - Jeunesse de la CDC du Pays d'Aubeterre (☎ 05 45 98 65 17)

L'été 2013 a été marqué par la mise en place d'un projet exceptionnel avec l'intervention de « Maisons Paysannes » et Anne-Paule Mousnier, artiste, sur la construction d'un muret en pierre et la création « d'un jardin zen ».

Pendant une journée, l'association « Maisons Paysannes » est venue au centre de loisirs pour aider et encadrer les enfants sur la construction du muret.

Le jour suivant, Anne-Paule MOUSNIER est intervenue, pour la création du jardin zen sous forme de parcelles et d'un coin plantation.

La construction du muret

Le jardin zen terminé

APE Bouge ton école

Remise du chèque par le Crédit Agricole

L'année 2012 a vu notre école de St-Séverin se refaire une beauté, mais avant elle, celle de Pillac s'y était affairée. Nous avons donc décidé d'aménager nos cours d'écoles. Mais ça n'a pas été un petit chantier !
Nous avons déposé des dossiers auprès de la MSA, du Crédit Agricole, fait des demandes de subventions auprès des mairies de St-Séverin, Pillac, la CDC et conclu un partenariat avec les artisans et commerçants qui ont accepté de nous accompagner dans ce projet. L'action a été finalisée le 10 avril 2013, avec l'inauguration des jeux à Pillac en compagnie de parents d'élèves, ainsi que de Mesdames Terracol et Testard du Crédit Agricole.

Inauguration des jeux de Pillac

Les enfants de grande section et CP sont très heureux de conduire leurs nouveaux choppers, vélos à pédales et autres karts, ainsi qu'apprendre le code de la route avec des panneaux de signalisation (et des vrais feux tricolores s'il vous plait !). Mais croyez-vous que le maître Patrick se déguise en agent de police pour faire la circulation ?
Mais soyons sérieux, cet aménagement a coûté près de trois milles euros pour la plus grande joie de nos petits qui ont maintenant de quoi s'occuper pendant les temps de récréations.

Pour l'école de St-Séverin, nous attendons le choix des instituteurs pour passer commande (en accord avec la CDC).

Pour financer de tels projets, nous avons aussi beaucoup travaillé ! (l'APE participe financièrement aussi) : nous avons donc organisé une **soirée Paëlla**. Et là AIE AIE AIE ! ! Elle va rester dans les mémoires… parce que pour bon nombre d'enfants, c'était leur première soirée...**mais quelle soirée** ! ! A 4 h du matin, ces chenapans dansaient et se trémoussaient encore sur la piste et la scène ! ! ! (Nous avons même fait un mot d'excuse pour les CE qui avaient une évaluation de maths -qui a finalement été reportée-). Par contre, les parents de l'APE n'ont pas eu leur lundi, eux !

Le marché de Noël s'est bien déroulé, suivi quelques jours plus tard de la fête de fin d'année où le Père Noël est forcément passé par St-Séverin.

Au mois de février, nous avons organisé un loto pour financer la classe de découverte des élèves de CM1/CM2 à Aubeterre, où l'APE a participé à hauteur de 1 000 €.

La barbecue de l'école

Pour clôturer l'année scolaire 2012/2013, a eu lieu, dans le parc de la Mairie -sous un soleil un peu timide- le barbecue qui a fait cette année encore « carton plein », puisque nous avons servi près de 250 personnes ! Cadre verdoyant et champêtre qui donne envie de se retrouver, d'échanger pour un moment de pur convivialité, voici les clés de notre succès. Les enfants ont joué aux jeux du parc de la mairie.

L'association BOUGE TON ECOLE vous remercie tous d'être présents à nos côtés, car sans l'organisation de ces évènements, nos enfants ne pourraient pas faire autant de sorties et de classes de découverte. Nous remercions aussi les jeunes mariés qui versent les collectes faites lors de mariage, ainsi que l'association camping cariste qui nous a fait un don.

L'association a **entièrement financé** :

- le spectacle « Les 3 Chardons » pour les classes de maternelle et Pillac
- la sortie à la forêt de Chizé pour les maternelles, CP, CE1/CE2)

Par la Présidente Sylvette Simonet

Les dates à retenir	
23 Novembre 2013	Soirée PAELLA
9 Février 2014	Loto
24 Juin 2014	Barbecue

Toujours un temps d'avance !

La rentrée des classes est bel et bien passée et notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) marque une fois de plus son dynamisme.

Les effectifs sont stables : 77 élèves se sont présentés à la rentrée, équitablement répartis entre les quatre classes. Le rayonnement de notre école est pour une bonne part dans la stabilité des dits effectifs !

Après la rénovation réussie des bâtiments et infrastructures l'an passé, nous nous sommes attelés à la réforme des rythmes scolaires.
De nouveaux horaires mieux répartis sur la semaine et un plan éducatif du territoire en cours d'élaboration sont au cœur des changements. Les élèves finissent plus tôt le soir et ont une semaine scolaire sans coupure, ce qui facilite les apprentissages.

Les échanges de service entre les enseignants et les décloisonnements se poursuivent ou se développent ; les maternelles ayant par exemple une initiation à l'anglais une fois par semaine.

Mais ce n'est pas tout ! Cette année verra l'aboutissement du projet « aménagement de la cour » porté par l'association « Bouge ton école » et la CDC du pays d'Aubeterre. Les élèves bénéficieront de l'installation d'une structure jeu et de l'achat de nombreux jeux de cour : fini l'unique ballon mousse ! Souhaitons que nos élèves qui viennent de faire leur entrée au collège nous fassent autant honneur et nous apportent autant de fierté que ceux de l'an passé.

A tous et à toutes, bonne année scolaire

Alain Mazzonetto, Directeur école Saint-Séverin

Sortie de classe à Chizé le 28 Mai 2013

Semaine de 4 jours et demi

La commission des affaires scolaires de la Communauté de Communes du Pays d'Aubeterre à valider la nouvelle organisation :

Depuis septembre 2013, les cours se déroulent sur 4.5 jours de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 00 les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h le mercredi.
36 heures sont consacrées aux activités pédagogiques complémentaires (une fois par semaine le mardi soir), qui remplace les 60 heures d'aide personnalisée mise en place auparavant. Les parents d'élèves ont été consultés à ce sujet le 28 juin.

Transport scolaire du soir :
Le bus de Pillac part de l'école de Pillac à 16 h 05 ;
Celui de Saint-Séverin de l'école de St Séverin à 16 h 15.

Prise en charge des enfants :
La collectivité assure la surveillance des enfants de 16 h à 16 h 15. Le centre de loisirs prend ensuite les enfants en charge. Un système de tarification à la demi-heure basé sur le quotient familial est ensuite mis en place, afin de pénaliser le moins possible les familles qui ne pourraient pas accueillir ou récupérer leurs enfants dès la sortie des classes.

Les effectifs

77 élèves pour 4 classes :

- Maternelle : 21 enfants avec Caroline Musial
- Grande Section/Cours préparatoire : 20 enfants avec Patrick Gallès à Pillac
- CE1/CE2 : 18 enfants avec Agnès Jacoupy
- CM1/CM2 : 18 enfants avec Alain Mazzonetto

Les 40 ans du Comité de Jumelage

Durant le week-end de l'ascension, ST SEVERIN est devenue WOODSTOCK. Entrés sous la pluie, par la « rue du Stade », une cinquantaine de joyeux hippies hauts en couleur, a envahi la rue au son des chansons des années 1970. Si ce n'était un fort accent belge, il aurait été impossible de reconnaître le groupe de facétieux Saint-Séverinois et Nandrinois venu fêter le 40ème anniversaire du Jumelage.

Au-delà du costume, aujourd'hui devenu un déguisement, nos « jumeaux Belges » nous ont aussi rappelé, consciemment ou non, la symbolique du mouvement hippie, apportant avec eux un message de paix, d'amour, de fraternité et de partage. L'amitié entre nos deux communautés est-elle autre chose ?

Les rires se mêlaient à l'émotion des retrouvailles. Embrassades au milieu de la rue, les nouveaux accueillants étaient présentés aux nouveaux accueillis dans un joyeux désordre. Autour des tables du petit déjeuner servi à la salle des fêtes, chaque famille belge recevait divers souvenirs aux couleurs des deux pays et un cd offert par le Comité de Jumelage français. Véritable mine d'informations et de souvenirs, il a été réalisé par Bertrand MERCADE, il regroupe les évènements marquants des quarante années d'amitié.

Le vendredi soir, avant que la soirée dansante ne commence, dans son discours officiel, Alain RIVIERE rappelait les origines de ce jumelage et citait, non sans émotion, les maires successifs tous aujourd'hui disparus qui l'ont initié, puis entretenu. Il remerciait également les Présidents de l'Association qui l'ont fait vivre au cours de ces 40 ans et en particulier Marcel SOULARD qui détient le record de longévité. Il disait sa crainte de voir vieillir les participants, mais sa joie d'accueillir quelques nouveaux et jeunes éléments. « Ce sont de tels rapprochements qui font l'Europe et soudent les populations » concluait-il

Daniel POLAIN, échevin aux affaires scolaires pour la collectivité de NANDRIN, se félicitait ensuite de ses pourparlers informels avec l'école, porteurs d'espoir pour de véritables échanges culturels.

Hervé SEGHERS, prenait ensuite la parole pour une rétrospective pleine d'humour, de l'année 1973.

Hubert BALTHAZAR, très longtemps Président très actif du Jumelage Belge, n'avaient pas pu être du voyage en raison de son âge et de la maladie. Il avait délégué son fils Eric, qui a lu à 'attention de tous, un message très émouvant.

Le Comité de Jumelage Charentais remettait ensuite une œuvre en fer forgé rappelant les dates anniversaire, et le Comité de Jumelage Belge, une magnifique peinture du Moulin de Falogne, exécutée par Marie-Jeanne DAUBENTON, connue de tous, mais dont chacun a pu découvrir le talent. Ces cadeaux trouveront une place de choix dans les collectivités respectives. Folle ambiance ensuite jusque fort tard dans la nuit sur des airs d'ABBA et de Claude François, années 70 obligent.

Tous ont salués le travail monumental effectué par Edith, Danièle et la famille MONTIGAUD, mais bien d'autres encore, pour une organisation parfaite de l'événement et pour avoir fait preuve en amont de trésors d'ingéniosité et de créativité dans la préparation de chaque journée.

Samedi matin, cette joyeuse assemblée se retrouvait à la mairie pour la plantation de l'arbre du souvenir. Un des deux chênes pourpres a trouvé sa place dans le parc, l'autre offert devait repartir pour être planté en Belgique. Qu'on le tourne dans n'importe quel sens, il était trop grand ; après les suggestions les plus loufoques pour le faire entrer dans le car, il a été décidé de le conserver en France, « on trouverait bien un moyen pour en faire acheminer un en Belgique plus tard ».

Un repas commun servi à la guinguette attendait tous les participants et quelques personnes extérieures au Jumelage toujours bienvenues. Un GALLES peut en cacher un autre, c'est ainsi que chacun a pu s'exercer, soit à la pétanque, soit aux jeux d'adresse ou de stratégie prêtés et réalisés en bois, par le frère du grand Patrick.

Dimanche matin embarquement pour la Belgique, fatigués mais ravis des souvenirs partagés, des moments joyeux et de franche amitié passés ensemble.

Et puis sur la route du retour, la nouvelle, terrible, qui frappe la famille d'Eric BALTHAZAR … l'effroi laisse la place à la consternation et à une peine immense. Les charentais aussitôt au courant sont bouleversés. Aujourd'hui, le chêne qui devait partir en Belgique a été planté dans le parc de la mairie à la mémoire d'Adrien BALTHAZAR, 22 ans, disparu dans un accident de voiture. Nous partageons la peine de cette famille qui a tant donné au Jumelage et nous leur renouvelons notre amitié sincère.

COMITÉ DE JUMELAGE

Saint-Séverin France

Saint-Séverin Belgique

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le 24 Août 2013, la société de chasse a tenu son assemblée générale en présence de Monsieur le Maire et une trentaine de personnes. Les bilans financier et moral de la saison 2012/2013 ont été présentés ainsi que les prévisions pour la saison 2013/2014. L'élection du bureau a reconduit les mêmes responsables aux mêmes postes et le prix des cartes, vu la conjoncture actuelle, reste inchangé. **En 2014, plusieurs manifestations sont prévues : le 1er Février la Soirée Basque, le 21 Juin la Fête de la Musique , le 27 Juillet le Repas Sanglier.**

CROQ MI T'AIME

L' apéro des voisins du 20 juillet dernier, a été cette année encore, une réussite ! Une quarantaine de personnes était au rendez vous et la soirée fut très agréable : un grand moment de plaisir et d'échanges.

Nous nous retrouverons tous l'année prochaine mais cet événement sera rebaptisé en 2014 : " L' Apéro des Amis " Merci à tous les participants !

(Rappelons que malgré leur projet de Maison des Assistantes Maternelles à Aubeterre, **les ass' mat' de Saint-Séverin accueillent toujours vos bambins** ☺)

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances de gym ont repris le 13 septembre 2013 et il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous. Nous sommes une vingtaine de licenciées du CODEP d'Angoulême et l'adhésion à l'année coûte 75 €. **Les cours ont lieu de 14 h 30 à 15 h 30 tous les vendredis.** Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Lucienne AMAURES ☎ 05 45 98 53 82
Josette MICHELOT ☎ 05 45 98 62 33

AMICALE DES POMPIERS

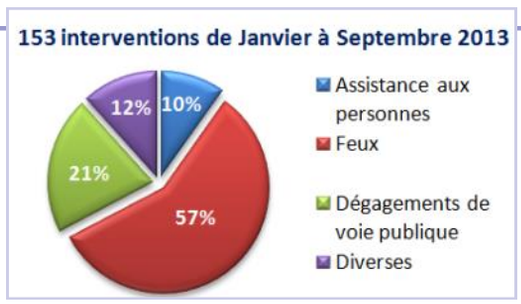

La caserne de Saint-Séverin compte 23 sapeurs pompiers volontaires. De janvier à septembre 2013, elle totalise 153 opérations. Cette année encore, le repas dansant organisé en Mars 2013 a rencontré un franc succès avec une affluence record ! Le téléthon se déroulera à la caserne le samedi 7 décembre 2013. Merci à tous les généreux donateurs ! **Le repas dansant des pompiers aura lieu le 8 Mars 2014.**

Les assoc' nous racontent...

DON DU SANG

2 fois par an, nous vous donnons rendez-vous pour faire votre B.A (Bonne Action). Vous disposez de 10 minutes et êtes en bonne santé ? 10 min confortablement allongé…pour la bonne cause évidemment ! Puis vous passerez à table où vous serez servi par Martine, Edith, Michel ou moi-même et vous proposerons les petits plats que Bruno, toujours aux fourneaux, vous aura confectionné, avec son second de cuisine Jean-Clément.
Du sang, tout le monde peut en avoir besoin dans une minute, une heure, un an...ça n'arrive pas qu'aux autres et c'est l'affaire de tous. Au mois d'avril certains d'entre vous ont été diplômés pour avoir fait plus de 25 DONS. Merci à eux. **Merci à tous nos habitués** (entre 35 et 40 personnes). **Rendez-vous le 8 Janvier et 1er Octobre 2014 pour les prochains dons du sang.**

VIVRE ENSEMBLE

Soirée St Patrick au Vin Doux le 16 mars 2013 : avec des musiciens jouant les classiques du folklore irlandais et un excellent buffet servi par le restaurant du Vin Doux à Petit Bersac.

Dimanche Folk le 21 avril 2013 : un après-midi de musique & danse avec les danseuses écossaises et Country. Malgré une assistance réduite, tout le monde s'est beaucoup amusé en assistant au spectacle et en tentant de suivre les pas.

Vente de Gâteaux au Marché Fermier le 6 juillet : Cela a été un succès avec un stand tenu par les français et les anglais et un bon choix de desserts.

Sortie Dimanche le 16 juin 2013 : une très belle journée commençant avec une visite guidée de Talmont et son église. Nous avons très bien déjeuné dans un restaurant à Meschers sur Gironde avant une visite auto-guidée aux intéressantes Grottes de Matata. Une promenade à St Georges de Didonne a terminé une journée très agréable à la mer.

Aussi, deux repas conviviaux Chez Rina en février et au Pitaud en août avec deux repas à venir – fin octobre et en décembre 2013.

GYM PILATES

Tous les lundis soir à la salle des Fêtes de Saint Séverin à 19h45, se retrouvent autour de Joëlle toutes celles qui veulent conserver la forme en faisant une heure de « gym Pilates », avec Joëlle. Nous connaissons ce professeur de Danse Classique depuis 20 ans.

La méthode Pilates est une gym « douce » qui permet de faire travailler les muscles en profondeur. Au-delà du bien-être rapidement perceptible, cette gym permet aussi d'affiner la ligne en renforçant abdominaux et fessiers.

Pour les personnes souhaitant faire plusieurs séances par semaine un jumelage est possible avec les cours de Ribérac qui ont lieu le lundi matin, le lundi soir le mercredi matin et après midi et le jeudi soir.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre Joëlle au 06 81 17 64 04 ou 05 45 98 50 85

ARC EN CIEL BOULISTE

Nous vous attendons nombreux pour la pratique de la pétanque les vendredis soirs dès que le beau temps va revenir. Le club peut prêter ses boules de pétanque aux associations qui le souhaitent. Pour cela, merci de contacter Christophe Vritone au 07 86 51 98 29.

ESSP/FOOT

Lors de l'Assemblée Générale , Jacques Grangeteau - Président depuis la fusion entre St Séverin et Palluaud en 1997 - a décidé de céder sa place. Le Comité Directeur a élu à l'unanimité un jeune et dynamique Président en la personne de Matthieu Lemercier. Celui-ci, entouré de son équipe aguerrie, aura à cœur de continuer à développer le club dans la sérénité et la convivialité en s'appuyant sur les règles indispensables à la pratique de tout sport collectif qui sont le respect, l'humilité, l'effort, la volonté et l'amitié. Tous les passionnés qui désirent apporter leur aide au club sont les bienvenus.

Président Matthieu Lemercier 06 77 86 89 22
Manager Sébastien Désage 06 70 96 03 70

site internet : www.essp-16.fr

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La société a effectué trois lâchers (360 kg) de truites farios et arc en ciel qui proviennent de la pisciculture du Moulin de Boissonnie à Beauronne (24). Nous avons organisé le vendredi de la frairie (le 5 juillet 2013) un loto auquel ont participé près de 200 personnes. Le dimanche matin de ce même week-end se déroulaient un concours de pêche avec lâcher de truites (20 kg) et un casse-croûte près de la guinguette. Place maintenant à l'assemblée générale en fin d'année.

ASSOCIATION PONGISTE

Avec le maintien dans leurs divisions respectives, c'est un bon bilan que nous enregistrons pour les trois équipes engagées en championnat.

Evénement marquant de la fin de saison 2012-2013 : la remise de prix à trois bénévoles du club. En effet Jérôme ROUX, pour son travail auprès des jeunes, ainsi que Bruno MERCIER notre fidèle secrétaire, se sont vus remettre la médaille d'argent du mérite départemental. Jean DESAGE, quant à lui s'est vu remettre la médaille d'or, pour ses 15 années passées à la trésorerie.

Merci encore à tous ces bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre association.

Dernière minute : c'est avec tristesse que nous apprenons le décès de David FERGUSON. Il avait parfaitement réussi son intégration au sein de notre club et avait terminé meilleur joueur de la saison 2012-2013 au sein de l'APS. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

COMITÉ CULTURE ET LOISIRS

Encore une année bien remplie pour le comité cultures et loisirs qui tentent toujours de proposer des manifestations diverses (théâtre, vide grenier, repas..). Nous remercions tous ceux qui ont su répondre présents, bénévoles et participants.

Plus que jamais notre association a besoin de vous tous pour l'aider à maintenir l'animation dans notre commune. L'année à venir sera de nouveau riche en prestations et nous vous attendons nombreux...Retrouvez-nous sur notre compte Facebook "cclsaintseverin" pour connaître le programme et si vous souhaitez rejoindre l'équipe, rendez-vous lors de notre assemblée générale du mois de janvier...A très bientôt.

Les infos pratiques

Les Pass' Transport

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Conseil Général reconduit le « Pass' Charente transport".

Si vous être âgé(e) de 6 à 18 ans ou de plus de 70 ans, le Département vous offre un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets auprès des services de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie qui vous aidera à les obtenir.

Les ordures ménagères

Sacs noirs : tous les **lundis (dans le bourg) et jeudis**.

Tri sélectif **: Sacs jaunes :**

Les **vendredis tous les quinze jours semaines paires**

Les **lundis tous les quinze jours** pour les villages suivants :

Chavenac, La jarrige, La Rouffinerie, Le petit Brandilleau,
Le peyrat, Le portrait, Le tard, Maison neuve, Petit roule, Roule.

Décalage d'un jour (pour les 2 collectes) s'il y a un jour férié dans la semaine

La Foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du square à **9h** précises les 1er et 3ème vendredi du mois (voir jours ci-dessous)

Janvier	Février	Mars
3, 17	7, 21	7, 21
Avril	**Mai**	**Juin**
4, 18	9, 23	6, 20
Juillet	**Août**	**Septembre**
4, 18	1	5, 19
Octobre	**Novembre**	**Décembre**
3, 17	7, 21	5, 19

La bibliothèque

Pierrette vous attend les 1er et 3ème mardi du mois à la bibliothèque de 10h à 11h30 (voir jours ci-dessous) jusqu'en Mars 2014. **Si vous êtes intéressé(e) pour prendre la suite de la « gestion » de la bibliothèque, merci de vous faire connaître à la Mairie.**

Les jours et horaires d'ouverture de la Mairie

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Contact

☎ 05 45 98 52 41 / Fax : 05 45 98 92 50
✉ mairiesaintseverin@yahoo.fr

La plantation de 21 arbres à la halte nautique l'automne dernier avait coûté 1 600.00 € soit en moyenne 75 € par arbre, choisis de bonne taille pour qu'ils étendent plus vite leur ombrage. Certaines personnes (identifiées) se sont carrément acharnées contre 7 d'entre eux, les couchant avec un engin à moteur, puis repassant en marche arrière pour être bien sûr qu'ils n'allaient pas se relever. Sans doute des personnes joueuses, qui disposaient de temps car une tronçonneuse aurait été plus rapide (mais le massacre peut être encore plus important ?). Bilan, un préjudice de plus de 500 € plus l'achat et la plantation de nouveaux arbres
Monsieur le Maire a porté plainte à la gendarmerie contre ces agissements débiles.

Un (ou une) apprenti Aladin particulièrement mal intentionné, a emprunté de manière définitive le tapis du cabinet médical.
Le « conte » ne dit pas si c'était un tapis volant, en tout cas il (ou elle) est devenu voleur pour 80,95 €, la somme n'est pas énorme, mais le geste malsain et détestable.

Merci à Nano le jardinier (RASPIENGEAS) pour la plantation des arbres du jumelage réalisée dans les règles de l'art.

Les RASPIENGEAS se suivent mais ne sont pas forcément de la même famille, Merci à Lionel cette fois pour avoir aider avec son matériel à l'installation des tables de ping pong à la halte nautique.

Josette MICHELOT aurait pu laisser son terrain en friche envahi par les ronces et les herbes. Elle a préféré le proposer à la mairie pour stocker calcaire, gravillons ou gravats. Merci Josette pour ce geste intelligent. En contrepartie, la commune assurera le nettoyage du terrain.

Quand cesserons-nous de parler de chiens et de poubelles ?. Preuves à l'appui, Monsieur le Maire a averti personnellement par courrier des propriétaires coupables de lâcher leurs animaux les veilles de ramassage. Cet avertissement a porté ses fruits et une accalmie a été constatée pendant quelques semaines. Mais les bonnes résolutions sont vite oubliées et il semble qu'une reprise du « renversé de poubelles » s'amorce. Attention ! Monsieur le Maire est plus déterminé que jamais à aller jusqu'au bout de sa démarche.

Quand il a décidé de se marier avec Katia ROUYER, Eric LAROUSSERIE est venu convoler dans SA commune de ST SEVERIN et Monsieur le Maire a célébré cette union avec grand plaisir. Merci aux mariés qui ont versé le produit de la quête du mariage à l'association « Bouge Ton École » pour servir à l'ancienne école d'Eric.

Il y a aussi ceux qui se plaignent d'un tas de cailloux qui pollue leur vue, alors même que les gravats sont en attente d'évacuation et sur la propriété du voisin. Ce sont ceux-là même qui louent leur habitation sans autorisation pendant l'été, ignorant la loi française. Ce sont encore ceux-là dont les locataires (non déclarés) font la fête et dérangent les voisins. Conclusion : avant de nous plaindre, soyons irréprochables.

Le plan départemental des chemins de randonnée va être revu pour coller au plus près à la législation. Sans attendre et sans prendre contact avec la Mairie, l'entreprise retenue par la CDC pour revoir la signalétique est intervenue sur les chemins de randonnée de la commune. C'est ainsi qu'au lieu de respecter les 3 circuits balisés l'un en jaune, le second en vert, le troisième en bleu, l'entreprise a pris la liberté de repeindre tous les poteaux de la même couleur. Colère légitime du premier Magistrat qui doit tout refaire, et avis aux randonneurs, vous pouvez soit vous perdre, soit partir pour une trentaine de kilomètres.

Monsieur le Maire, les adjoints ainsi que les conseillers municipaux vous remercient de la confiance que vous leur avez accordée durant ces 6 dernières années.

BIS numéro 20

Saint-Séverin
Sud Charente